

Auteur	<b>GROUPE DE TRAVAIL « LOCAUX, SALLES, EQUIPEMENTS COMPTE RENDU MARDI 5 MAI 2015</b>	Date
Françoise BRILLOT- CHAILLOUX		5 mai 2015

<b>PARTICIPANTS</b>	<b>DIFFUSION à usage Interne</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Daniel BIZON et Suzette THOMAS, Confédération Nationale du Logement</li> <li>- Guillaume CHAUMEIL, Angers Kendo Iaïdo</li> <li>- Claudine DESMOTTES, Arc en Ciel</li> <li>- Denis LOUVIGNY et Fanny PITON, Angers Budo Karaté / OMS</li> <li>- Martine LUCAS, Solidarités Nouvelles face au chômage</li> <li>- Bernard MOREAU, QUAZAR</li> <li>- Monique ROBERT, HABANERA</li> <li>- Monique STAINES et Antoine SOURDRILLE, Yankees Football Américain</li> <li>- Yves LE VILLAIN, Ville d'Angers, Direction des Sports et Loisirs</li> <li>- Jean du BOUETIEZ, Ville d'Angers, Direction Développement de la Vie Associative</li> <li>- Françoise BRILLOT-CHAILLOUX, Ville d'Angers, Direction Développement de la Vie Associative, Adjointe à la responsable du Pôle Accueil et Ressources aux Associations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participants</li> <li>- Excusés</li> <li>et à l'ensemble des Associations invitées</li> <li>- Lucie REY, Ville d'Angers, Direction des Bâtiments</li> <li>- Olivier LUCAS, Ville d'Angers, Direction des Sports et Loisirs</li> <li>- Marylène COURJAULT, Ville d'Angers, Direction Développement de la Vie Associative</li> <li>- Hervé ROTH, Ville d'Angers, Direction Développement de la Vie Associative</li> <li>- Gwenhaël FEUNTEUN, Ville d'Angers, Direction Développement de la Vie Associative</li> <li>- Richard THIBAUDEAU, Ville d'Angers, Direction des Bâtiments</li> </ul>
<b>EXCUSES</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Didier BRUNES, Angers Kendo iaïdo</li> <li>- Jacques IZZO, Automobile Club de l'Ouest</li> <li>- Graciela LANDRON, Colombie sans Frontière</li> <li>- Elisabeth MINGOT, A Domicile 49</li> <li>- Jean-Pierre NAULEAU, Canoë Kayak Club d'Angers</li> <li>- Emile RANAIVO, Anama Madagascar</li> </ul>	

### **SYNTHESE DE LA RENCONTRE**

1. Accueil des participants
2. Approbation du compte rendu de la réunion du 7 avril

### 3. Observations et propositions des Associations

▪ Une association sportive exerce son activité au stade Marcel Nauleau – Dans les locaux attenant, une salle est mise à leur disposition pour y organiser leurs réunions ou réceptions.

Ladite salle est partagée avec une autre association sportive qui détient seule les clés.

Le partage de l'utilisation de la salle ne semble pas toujours aisé.

▪ En cas de conflit entre associations, une association sportive souhaiterait qu'une médiation ait lieu à l'initiative de la Ville. Cela s'est d'ailleurs déjà produit pour d'autres associations.

▪ Une association du 22 rue du Maine suggère un regroupement des associations par thématique dans des locaux équipés à la fois d'une grande salle de réunion, et de bureaux privatifs pour de l'accueil d'usagers avec une certaine confidentialité.

▪ Autre association : demande de gratuité des salles en soirée et le samedi (actuellement payant)

Difficile d'organiser des réunions en journée lorsque les bénévoles et adhérents exercent une activité professionnelle selon cette association. Il est précisé que les tarifs actuels à la Cité sont modestes et fixés par référence aux tarifs des autres salles municipales.

▪ Plusieurs associations souhaiteraient la mise en ligne d'information globale récapitulant toutes les salles municipales avec les conditions d'accès aux associations ainsi que les salles accessibles dans les Maisons de quartier (conditions d'accès également à préciser).

▪ Gestion des salles - créneaux – Certaines associations proposent que soit mis en ligne via le site internet de la Ville un calendrier interactif permettant de visualiser les salles disponibles.

Cette demande soulève trois questions :

- remise des clés ou du code d'accès de l'ensemble des salles disponibles (sportives essentiellement).
- responsabilité de la Ville en tant que gestionnaire des salles
- échange de créneaux entre associations sans que la Ville en soit informée ce qui fausserait la mise à jour du planning.

▪ Les associations doivent jouer le jeu en libérant sur les plannings les créneaux bloqués et non utilisés.

▪ Comment responsabiliser les associations ? (dégradations, non-respect des horaires, nettoyage de la salle, etc...)

▪ Bourse du travail – des salles sont mises à la disposition des associations pour y organiser des réunions. Le planning des réservations est tenu par le gardien mais il semble qu'il ait encore des disponibilités pour des utilisations ponctuelles.

Prochain rendez-vous : Les Assises de la vie associative - samedi 30 mai matin au Centre des Congrès.

**Le Directeur**  
**Jean du BOUETIEZ**